CINÉMA - PROMOTION À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

L'urgence de renflouer le Fonds sectoriel

La récente distinction du Sénégal à la 24e session des Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) a de quoi ragaillardir le secteur au Sénégal. Interrogés par *EnQuête*, des acteurs et observateurs du septième art sénégalais réclament plus de moyens financiers pour redorer le blason de ce qui a été une fierté pour le pays et l'Afrique.

BIGUÉ BOB

Pays de cinéma et de grands cinéastes et acteurs, le secteur bat de l'aile depuis quelques années. Le brouillage des caméras et écrans remonte aux réformes structurelles des années 1990. Mais le septième art se console juste de quelques trophées obtenus, au prix de mille et un obstacles, par des hommes du milieu. Comme c'est le cas récemment avec quatre prix dont deux Tanit d'or, remportés samedi au terme de la 24e session des Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie), par Moussa Touré (pour son film *La Pirogue*) et Ousmane William Mbaye (pour son documentaire *Président Dia*). Sans oublier leur confrère Alain Gomis dont la dernière production *Tey* (Aujourd'hui) a reçu le Prix spécial dans la catégorie "Long métrage". Et il y a de quoi c

les cinéastes, acteurs et observateurs du secteur qui ne cessent de dénoncer le déficit de soutien de l'État.

Selon la réalisatrice Mariama Sylla, ces trophée sont un motif de d'encouragement et "cela doit être l'occasion de relancer le cinéma en créant des salles". Ousmane William Mbaye et le journaliste et critique culturel de l'APS, Aboubacar Demba Cissokho, visent dans la même direction. "C'est une bonne occasion pour l'État du Sénégal de redynamiser ce secteur", soutient le premier quand le second pense que c'est "une occasion de plus de relancer ce secteur".

Pour ce faire, les réalisateurs interrogés réclament l'application de la loi du 18 avril 2002 réglementant les activités de production, d'exploitation et de promotion cinématographiques et audiovisuelles, et leurs décrets d'applica-

datant de 2004

trait à la création d'un fonds de promotion à l'industrie cinématographique, à l'installation d'un centre technique cinématographique, entre autres. "Le respect des décrets d'application de 2004 pourraient résorber tous les problèmes du cinéma sénégalais", de l'avis du président des Cinéastes sénégalais associés (Cinéseas), Cheikh Ngaïdo Bâ. Ainsi, l'État doit commencer par alimenter le fonds de promotion à l'industrie cinématographique. "Alimenter ce fonds va permettre un début d'exécution de notre plan", a admis le directeur de la cinématographie, Hugues Diaz, notant que cela permettra de booster le septième art sénégalais.

Des projets mort-nés

Si l'on se fie aux dires de Ousmane William Mbaye, "beaucoup de projets meurent

soutenu. Il n'y a mên
comité de lecture de sc
qui pousse les porteurs
s'orienter vers des baille
l'Union européenne ou l'
internationale de la fr
(OIF) pour des financem
institutions n'aideraient
le cinéma. Du moins de l
naliste Aboubacar Demb
"[Lesdites organisations
que des miettes", fait-il

Salles de projection

Autre bataille pour re
son du cinéma sénégal
tion de salles de proje
Sénégalais aiment les
on n'a pas de salles
Mariama Sylla, réali
deux documentaires
silence et *Dakar, Deu*
Hugues Diaz y met un
a des salles de cinéma.
blème qui existe est
répondent pas aux nor
tionales", défend-il.

En outre, le critiq
Aboubacar Demba Ci
gère l'organisation de f
cadres d'échanges pou
sionnels du cinéma. E
plaide pour une meille
compte des pellicules
dans les programmes t

Une somme d'actio
les acteurs et les auto
raient d'autant à met
que "le

ENQUÊTE
100 F
MARDI 27 NOVEMBRE 2012
NUMÉRO 439
www.enqueteplus.com